

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6–10 juin 2011

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

**Point 5 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2011/5-F
27 avril 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA FAIM

**Vers une politique du PAM en matière de
changement climatique**

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, PS*: M. M. Aranda da Silva tél.: 066513-2988

Chef, PSC**: M. C. Scaramella tél.: 066513-2009

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division des politiques, de la planification et des stratégies

** Bureau chargé des questions relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe

RÉSUMÉ

*Tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont mobilisés.
Nous sommes déterminés à contribuer à la recherche de solutions
au problème du changement climatique.*

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, 2007¹

Le changement climatique multiplie les risques liés à la faim; il menace ainsi de porter atteinte aux progrès réalisés à grand prix dans la lutte contre la faim et la pauvreté, et a une incidence sur la vie et les moyens de subsistance des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ainsi que de celles qui sont en situation d'insécurité alimentaire.

En 2007, le Secrétaire général a indiqué que le changement climatique était un enjeu majeur de notre époque, et il en a fait l'une des trois priorités du système des Nations Unies, engageant tous les organismes des Nations Unies à traiter dans le cadre de leurs mandats respectifs les problèmes liés à ce phénomène. La même année, le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies a précisé que le système des Nations Unies et les États Membres devaient appuyer l'action d'adaptation aux effets des changements climatiques et renforcer les systèmes de réduction des risques et d'alerte rapide afin de limiter les conséquences sur le plan humanitaire des catastrophes naturelles, y compris l'impact des changements climatiques. Lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu en 2009, le Secrétaire général a encore souligné les liens étroits unissant le changement climatique, la sécurité alimentaire et la faim, déclarant qu'il ne pouvait y avoir de sécurité alimentaire sans sécurité de l'environnement.

Le PAM, qui a engagé de vastes consultations avec des experts et des partenaires, s'attache à élaborer progressivement une politique et une approche stratégique visant à garantir que sa contribution incomparable aux mesures prises à l'échelle mondiale pour faire face aux changements climatiques est appropriée, efficace et durable. Le PAM a l'intention de parachever sa politique en matière de changement climatique d'ici à la fin de l'année 2012, et il est en train d'élaborer sa politique en matière de réduction des risques de catastrophe, également pertinente quant aux problèmes liés au changement climatique, qui sera soumise au Conseil pour approbation en novembre 2011.

La présente note a pour objet d'informer le Conseil de la manière dont le PAM peut contribuer à aider les gouvernements et les communautés à instaurer la sécurité alimentaire sur fond de changements climatiques. Le PAM dispose d'importants avantages comparatifs grâce à son expérience dans le domaine des interventions en matière de sécurité alimentaire propres à appuyer l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.

¹ Discours prononcé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.un.org/apps/news/infocus/sgspeeches/statments_full.asp?statID=161.

Grâce à des partenariats qui complètent et démultiplient ses capacités, Le PAM est d'ores et déjà bien placé pour élaborer des mesures cohérentes pour faire face aux risques que fait peser le changement climatique s'agissant de la faim et de la dénutrition, mais il va tout de même lui falloir regrouper les capacités dans ce domaine et intégrer davantage le changement climatique dans ses cadres stratégiques et de programmation.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Le changement climatique et la faim: vers une politique du PAM en matière de changement climatique" (WFP/EB.A/2011/5-F).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. Le changement climatique est un problème complexe qui a des ramifications dans des domaines stratégiques tels que ceux de la direction des affaires mondiales, de la gouvernance mondiale, de la raréfaction des ressources et de la sécurité, et il a suscité des débats sur des questions fondamentales comme la viabilité des modes de développement actuels. La lenteur des négociations relatives à un accord mondial sur le changement climatique tient à la complexité des facteurs et des forces à l'œuvre dans ce domaine, de même qu'au grand nombre de questions toujours en suspens concernant les solutions à adopter, les responsabilités et les ressources.
2. Il est de plus en plus clairement établi que le changement climatique accentuera considérablement le risque d'insécurité alimentaire et de dénutrition, ce qui ne manquera pas de nuire aux progrès réalisés sur la voie de la réalisation du premier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui vise à réduire l'extrême pauvreté et la faim. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est parvenu à la conclusion que la faim et la malnutrition liées aux phénomènes météorologiques extrêmes pourraient figurer parmi les conséquences les plus importantes du changement climatique².
3. Les répercussions du changement climatique risquent d'engendrer des difficultés colossales sur le plan humanitaire comme dans le domaine du développement, ce qui a des implications pour le PAM en sa qualité d'organisme des Nations Unies en première ligne dans la lutte contre la faim. En 2007, faisant écho à l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les organismes des Nations Unies pour qu'ils s'attaquent au problème du changement climatique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM se sont engagés à maintenir leur appui aux pays "afin que les effets du changement climatique n'exacerbent pas la faim et la pauvreté"³.
4. Le présent document expose la manière dont le PAM s'est employé jusqu'ici à faire face aux effets du changement climatique sur la faim et ce qu'il compte faire à l'avenir, en s'inspirant de sa mission qui consiste à favoriser la continuité entre secours d'urgence et développement en donnant la priorité aux activités de prévention des catastrophes, de préparation, d'atténuation de leurs conséquences, et aux activités consécutives de relèvement⁴.

² Confalonieri, U. et Menne, B. 2007. Human Health (Santé humaine). Dans M.L. Parry O. F. Canziani, J. P. Palutikof, P. J. van der Linden et C. E. Hanson. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Changement climatique 2007: répercussions, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC]). Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

³ Discours du Directeur général de la FAO à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.fao.org/newsroom/en/news/2007/1000731/index.html.

⁴ Statut et Règlement général du PAM. Le terme "atténuation" dans ce contexte signifie atténuer les conséquences des catastrophes; dans la documentation relative aux changements climatiques, il renvoie à l'atténuation desdits changements, c'est-à-dire à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

RÉPERCUSSIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FAIM

5. Selon les conclusions du GIEC, trois facteurs principaux déterminent la vulnérabilité des personnes, des sociétés et des institutions face au changement climatique: leur degré d'exposition aux effets dangereux des changements climatiques, leur dépendance à l'égard de ressources sensibles aux effets du climat et leur capacité d'adaptation⁵.
6. Dans le monde, les personnes démunies qui souffrent de la faim, notamment les femmes et les enfants, sont particulièrement vulnérables face au changement climatique du fait qu'elles: i) vivent dans des environnements difficiles dans des pays particulièrement sujets aux catastrophes d'origine météorologique et climatique, et se trouvent ainsi exposées aux effets du changement climatique; ii) sont tributaires de petits systèmes d'agriculture pluviale et du travail agricole, qui constituent leur principale source de vivres et de revenus, ce qui fait qu'elles doivent pouvoir compter sur des ressources naturelles qui sont sensibles aux effets du climat; et iii) manquent des avoirs qui leur permettraient de faire face aux crises liées au climat et de s'adapter au changement climatique.
7. Le GIEC met en relief un ensemble de facteurs concomitants touchant au climat qui auront une incidence sur la sécurité alimentaire, parmi lesquels: i) le déclin de la productivité agricole; ii) l'augmentation de la fréquence, de l'imprévisibilité et de l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques; iii) l'accélération de la dégradation des terres; iv) la réduction des ressources en eau et la détérioration des conditions sanitaires; v) la multiplication des conflits du fait de la raréfaction des ressources; et vi) l'intensification de l'urbanisation, des migrations et des déplacements⁶.
8. On prévoit que le changement climatique accentuera les risques de pénurie alimentaire dans de nombreux pays, notamment dans les régions arides et semi-arides. En dépit des effets bénéfiques qui pourraient en découler sous certaines latitudes, la production agricole devrait, elle, accuser un recul marqué dans des régions où elle est déjà faible, ce qui aura des répercussions directes sur les disponibilités alimentaires et sur l'accès à la nourriture⁷. Selon les observations les plus récentes, les effets négatifs du changement climatique seraient pires que prévu.
9. Le déclin de la production agricole entraîne une réduction de l'emploi et des revenus, ce qui diminue le pouvoir d'achat des personnes démunies et limite leur capacité d'investir dans des avoirs propres à accroître leur résilience. Le changement climatique, conjugué à

⁵ Parry, M. L., Canziani, O. F., Palutikof, J. P., van der Linden, P. J. et Hanson, C. E. *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.

⁶ Les conclusions du GIEC ont été confirmées tout récemment dans Beddington, J. 2011. *The Future of Food and Farming: Challenges and Choices for Global Sustainability* (Quel avenir pour l'alimentation et l'agriculture: difficultés à surmonter et choix à faire au profit de la viabilité à l'échelle mondiale): www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf.

⁷ Parry et al., 2007. D'ici à 2020, les rendements de l'agriculture pluviale pourraient chuter dans une proportion susceptible d'atteindre 50 pour cent dans certains pays en développement.

d'autres facteurs, devrait accentuer la volatilité des prix et faire monter le cours des cultures de base les plus répandues⁸.

10. Le changement climatique a déjà une incidence sur les tendances observées s'agissant des catastrophes. Ainsi, neuf catastrophes naturelles sur dix sont liées au climat; il semble que les phénomènes météorologiques extrêmes et peu prévisibles tendent à devenir la norme⁹. Chaque année, plus de 200 millions de personnes sont les victimes de catastrophes liées au climat¹⁰.
11. Les effets du changement climatique ne seront pas répartis de façon uniforme: ils exacerberont les inégalités et l'injustice sociales, ce qui touchera de manière disproportionnée les groupes vulnérables, notamment les peuples autochtones, les femmes, les enfants et les personnes âgées. Ils pourraient en outre entraîner une multiplication des troubles sociaux, des soulèvements et des conflits¹¹.
12. En l'absence de systèmes efficaces de protection sociale, les personnes et les communautés touchées par la pauvreté et la faim ont souvent recours à des stratégies et des mécanismes de survie préjudiciables, comme la vente d'avoirs productifs, la surexploitation de terres déjà dégradées et la réduction des rations alimentaires. Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire se heurtent à un double problème, à savoir l'érosion de leur résilience d'une part et la multiplication des chocs et des difficultés d'autre part.
13. Pour les centaines de millions de personnes qui sont déjà pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, le changement climatique *multiplie le risque de famine*⁸, et pourrait en outre exacerber de façon spectaculaire les vulnérabilités existantes et provoquer des catastrophes humanitaires sans précédent¹². Souvent, à moyen terme, les changements climatiques entraînent pour les plus vulnérables une crise des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire qui, si elle demeure invisible, n'en est pas moins profonde. Il n'est que de penser aux crises récentes telles que la sécheresse dans la corne de l'Afrique et au

⁸ Parry, M., Evans, A., Rosegrant, M. et Wheeler, T. 2009. *Climate Change and Hunger: Responding to the Challenge* (Relever le défi des changements climatiques et de la faim). PAM, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), New York University Center on International Cooperation; Grantham Institute du Imperial College de Londres; et Walker Institute de la University of Reading. Disponible à l'adresse: http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/wfp_fightingcchunger.pdf.

⁹ John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, observations préliminaires lors de la Conférence-Exposition internationale de Doubaï sur l'aide humanitaire et le développement, 8 avril 2008: www.reliefweb.int/rw/rwb.nsf/db900sid/YSAR-7DHL88?OpenDocument.

¹⁰ Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes. 2011. *2010 Disasters in Numbers* (Les catastrophes survenues en 2010 en chiffres): http://cred.be/publications?order=field_year_value&sort=desc.

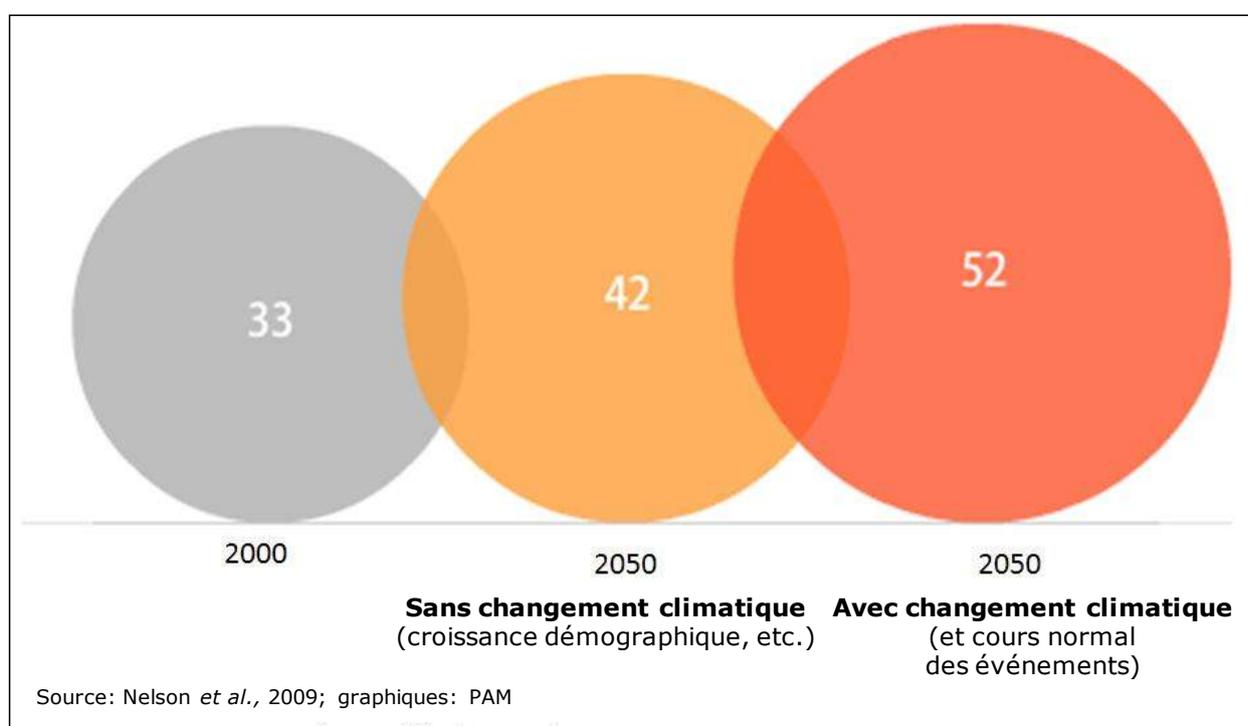
¹¹ Commission économique pour l'Afrique. 2010. *Climate Change through the Lens of Vulnerability and Human Rights* (Le changement climatique sous l'angle de la vulnérabilité et des droits de l'homme). Réunion du groupe thématique chargé du développement social et humain du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU sur les changements climatiques, la population, la santé, la problématique hommes-femmes et les jeunes. Septième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF VII). Note conceptuelle préliminaire: www.uneca.org/adfvii/documents/PreADF/RCM-SHD-PreADFConceptNote.pdf.

¹² Agence des États-Unis pour le développement international, 2009. *Climate Change, Adaptation and Conflict: A Preliminary Review of the Issues* (Changement climatique, adaptation et conflits: examen préliminaire des problèmes). Washington. Disponible à l'adresse: http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADR530.pdf.

Sahel ou les inondations au Pakistan, qui illustrent ce que la Coordinatrice des secours d'urgence des Nations Unies, Valerie Amos, a qualifié de "méga-crisis"¹³.

14. Les répercussions du changement climatique sur la faim et la dénutrition pourraient être très graves: l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) estime que d'ici à 2050, le risque de famine découlant du déclin de la production augmentera dans une proportion pouvant atteindre 20 pour cent. Quant à l'apport calorique, il devrait fléchir dans l'ensemble des pays en développement et de ce fait, d'ici à 2050, 24 millions d'enfants supplémentaires souffriraient de dénutrition (dont près de la moitié en Afrique subsaharienne), soit 21 pour cent de plus que dans le cas de figure où il n'y aurait pas de changement climatique¹⁴ (figure 1).

Figure 1: Nombre d'enfants atteints de malnutrition en Afrique subsaharienne (en millions)



15. La sécurité alimentaire est devenue une préoccupation de premier plan dans la plupart des pays qui se sont dotés d'un programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques ou d'un plan national de communication. Sur les 44 programmes

¹³ Les résultats de la modélisation indiquent que d'ici à 2020, l'apparition de déficits de production vivrière résultant de phénomènes de sécheresse pourrait doubler de fréquence pour une grande partie des terres consacrées aux cultures, avec des conséquences profondes pour le volume et la stabilité de la production agricole. Ministère de l'agriculture des États-Unis. 2010. *World Agricultural Production Bulletin*, août 2010: www.fas.usda.gov/wap/circular/2010/10-08/productionfull08-10.pdf; Alcamo, J. *et al.* 2007. *A New Assessment of Climate Change Impacts on Food Production Shortfalls and Water Availability in Russia* (Nouvelle évaluation des répercussions des changements climatiques sur les déficits de production vivrière et les volumes d'eau disponibles en Russie). *Global Environmental Change – Human and Policy Dimensions*, 17.

¹⁴ Nelson G.C. *et al.* 2009. *Climate Change Impact on Agriculture and Costs of Adaptation* (Répercussions des changements climatiques sur l'agriculture et coûts de l'adaptation). Washington, IFPRI.

nationaux d'action mis sur pied à ce jour, 82 pour cent font de la sécurité alimentaire un secteur d'intervention prioritaire.

16. En dépit de l'urgence de la situation, les initiatives d'adaptation de grande envergure et durables visant à favoriser la sécurité alimentaire ne progressent pas au rythme voulu et n'ont pas l'intensité nécessaire. Cela est dû à plusieurs facteurs, au nombre desquels les capacités limitées des pays en développement et la difficulté d'assurer des flux financiers effectifs en direction du monde en développement.

VERS UNE POLITIQUE DU PAM EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

17. En 2007, l'Assemblée générale a tenu un débat sur le thème "Le changement climatique: défi mondial" et a prié le Secrétaire général d'élaborer un aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques¹⁵.
18. À la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007, le changement climatique a été retenu comme l'une des trois priorités du système des Nations Unies, et le Secrétaire général, tout en le qualifiant "d'enjeu majeur de notre ère", a exhorté tous les organismes des Nations Unies à unir leurs efforts dans ce domaine¹⁶.
19. Le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies, qui s'était félicité des décisions prises à la Conférence de Bali, a adopté en 2007 une résolution dans laquelle il encourageait le système des Nations Unies et les États Membres "à apporter un appui à l'action d'adaptation aux effets des changements climatiques et à renforcer les systèmes de réduction des risques et d'alerte rapide afin de limiter les conséquences sur le plan humanitaire des catastrophes naturelles, y compris l'impact des changements climatiques"¹⁷.
20. Dans son rapport de 2008 à l'Assemblée générale, qui fait une place de choix au PAM, le Secrétaire général a réaffirmé la détermination du système des Nations Unies à poursuivre la mobilisation collective de toutes ses composantes, comme partie intégrante de la réponse de la communauté internationale aux changements climatiques¹⁸. Au cours de la même année, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité, dans laquelle elle invitait tous

¹⁵ www.un.org/ga/president/61/follow-up/thematicclimate.shtml.

¹⁶ Discours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques tenue à Bali en 2007: www.un.org/apps/news/infocus/speeches/statments_full.asp?statID=161; Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, 2008. *Acting on Climate Change: The UN System Delivering As One* (Action du système des Nations Unies face au changement climatique: Unis dans l'action), document établi sous l'égide du Comité de haut niveau sur les programmes. www.un.org/climatechange/pdfs/Acting%20on%20Climate%20Change.pdf.

¹⁷ Résolution 2008/36 du Conseil économique et social: <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/462/47/pdf/N0846247.pdf?OpenElement>.

¹⁸ Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. 2008. *Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques – Rapport du Secrétaire général*: <http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/204/47/pdf/N0820447.pdf?OpenElement>.

les organes de l'Organisation des Nations Unies à traiter dans le cadre de leurs mandats respectifs le problème des changements climatiques¹⁹.

21. La corrélation entre le changement climatique d'une part et la sécurité alimentaire et la faim d'autre part, a été évoquée au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire de 2009. À cette occasion, le Secrétaire général a expliqué, dans sa déclaration liminaire, que ces deux dimensions étaient étroitement liées²⁰.
22. En 2009, le PAM, le FIDA et la FAO ont publié un document conjoint intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome", dans lequel le changement climatique figure parmi les cinq domaines de focalisation retenus pour la collaboration²¹. D'après ce document, le changement climatique, la crise de la sécurité alimentaire et la crise financière ont donné un nouvel élan au renforcement de la coopération au service de la sécurité alimentaire, et les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome étaient mieux placées que quiconque, en ce moment critique, pour intensifier les efforts du système des Nations Unies visant à aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.
23. Comme suite à ces appels et aux accords conclus, le PAM a entrepris de préciser ses politiques et ses approches en matière de changement climatique. À cette fin, il puise dans sa propre expérience tout en menant des consultations et en collaborant avec ses partenaires, notamment des instances gouvernementales, des centres de recherche et des instituts spécialisés dans les questions touchant le climat, des centres d'étude et d'analyse, des banques de développement, d'autres organismes des Nations Unies, des entités régionales et des organisations non gouvernementales (ONG).
24. Le changement climatique est un thème relativement nouveau à l'ordre du jour de la communauté internationale. De nombreuses questions étant à l'examen, le PAM élabore progressivement une politique et une approche stratégique visant à garantir que sa contribution aux mesures prises pour faire face aux changements climatiques est appropriée, efficace et durable.
25. On trouvera ci-dessous les principaux éléments qui sous-tendent l'approche adoptée par le PAM.

Fondements de la politique et liens avec les Objectifs stratégiques

26. D'après le Plan stratégique du PAM (2008–2013), les changements climatiques comptent parmi les facteurs déterminants du problème de la faim. Ce Plan prend acte du fait qu'en raison de l'accentuation des risques de catastrophe, le PAM doit "investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets", au titre de ses efforts pour prévenir la faim aiguë et ainsi réaliser l'Objectif stratégique 2.
27. L'Objectif stratégique 2 a deux buts: appuyer et renforcer les capacités des gouvernements de se préparer aux situations de faim aiguë provoquées par des catastrophes, de les évaluer et de réagir en conséquence; et protéger et renforcer la résistance aux chocs des communautés, grâce à des programmes de protection sociale ou de création d'emplois, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

¹⁹ A/RES/63/281.

²⁰ Discours prononcé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, 17 novembre 2009.

²¹ Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (WFP/EB.2/2009/11-C).

28. Les autres Objectifs stratégiques contribuent également à définir l'action du PAM vis-à-vis du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe: Objectif stratégique 1: sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence (qui sont pour la plupart liées au climat); Objectif stratégique 3: remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après une catastrophe; Objectif stratégique 4: réduire la faim chronique et la dénutrition (phénomène qui risque d'être exacerbé par le changement climatique); et Objectif stratégique 5: renforcer les capacités des pays de lutter contre la faim (ce que complique le changement climatique).
29. Le Plan stratégique du PAM comprend également des orientations en matière de réduction des risques de catastrophe fournies par le Cadre d'action de Hyogo (2005-2015), et il jette les bases d'un appui concerté et cohérent à l'action menée par les gouvernements pour réduire les risques de catastrophe et s'adapter au changement climatique. La politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe, soumise au Conseil pour examen en 2009, constituait une première étape vers la définition du rôle du PAM en matière de réaction face aux risques croissants de catastrophes, y compris ceux liés à la météorologie et au climat.
30. Un certain nombre de documents d'orientation du PAM ont ouvert la voie à l'élaboration d'une approche institutionnelle vis-à-vis du changement climatique. Il s'agit notamment des documents de politique générale consacrés aux moyens de favoriser le développement (1999), aux lignes directrices en matière d'atténuation des effets des catastrophes (2002), aux moyens de subsistance dans les situations d'urgence (2003), aux filets de sécurité (2004), à la transition des activités de secours aux activités de développement (2004), à la préparation aux catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets (2007), aux orientations relatives à la politique en matière de réduction des risques de catastrophe (2008) et enfin à cette politique elle-même (en cours d'élaboration)²².

Capacités institutionnelles et avantages comparatifs

31. Trois priorités sous-tendent l'approche du PAM en matière de changement climatique. La première consiste à privilégier les liens qui existent entre le changement climatique et la sécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables, en accordant une place importante à la problématique hommes-femmes. En effet, les catégories les plus durement éprouvées par le changement climatique seront les groupes et les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, comme les femmes, les enfants et les communautés marginalisées, précisément les personnes que le PAM a pour mission d'aider: "ceux qui, soit de façon chronique, soit en période de crise, sont incapables de produire de quoi se nourrir ou n'ont pas les moyens de se procurer autrement les aliments nécessaires pour que leur famille puisse mener une vie saine et active"²³.
32. La deuxième priorité consiste à mettre l'accent sur les avantages comparatifs du PAM, comme la façon dont il contribue à garantir l'accès à la nourriture. Jusqu'à il y a peu, les dimensions humaines et sociales du changement climatique n'étaient que peu prises en

²² Une version révisée de cette politique, comprenant des références aux changements climatiques, sera soumise au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2011.

²³ Définition de la mission du PAM, disponible à l'adresse: <http://fr.wfp.org/content/d%3%A9finition-de-la-mission-du-pam>.

considération²⁴. De même, le discours portant sur la sécurité alimentaire et le changement climatique était principalement axé sur la production et la productivité agricoles, les dimensions de la sécurité alimentaire liées à l'accès et à l'utilisation demeurant secondaires²⁵.

33. La troisième priorité concerne le travail en partenariat. Le changement climatique représente un défi multidimensionnel, qui exige des approches intégrées et multisectorielles à différents niveaux; les gouvernements nationaux demeurent les principaux interlocuteurs du PAM. L'harmonisation avec les priorités gouvernementales et la prise en main par les pays des activités lancées par le PAM sont plus importantes que jamais compte tenu du fait que les changements climatiques s'inscrivent par nature dans le long terme. Parallèlement, le PAM aide les communautés vulnérables à s'adapter aux changements climatiques et à réduire les risques de catastrophe, en exploitant les connaissances locales traditionnelles. En outre, du fait des caractéristiques régionales marquées du changement climatique, le PAM s'emploie à renforcer sa collaboration avec des institutions régionales dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe.
34. Le PAM contribue aux travaux que mènent les organismes ayant leur siège à Rome dans les domaines du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Conformément à la double approche suivie en vue d'éliminer la faim, le PAM s'attache à atténuer les effets des changements climatiques sur les groupes et communautés vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, et à promouvoir la recherche de solutions prises en charge par les pays au problème de la faim liée au climat²². Le rôle qui est celui du PAM dans le domaine du changement climatique a également été consacré à travers de nombreux partenariats et mémorandums d'accord conclus avec d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et d'autres partenaires, comme indiqué ci-après.
35. Le PAM est particulièrement bien placé pour contribuer à l'élaboration d'un ensemble de mesures cohérentes pour faire face aux risques pour la sécurité alimentaire découlant du changement climatique. Les avantages comparatifs du PAM, qui peuvent être exploités pour aider les gouvernements à lutter contre l'insécurité alimentaire et la faim liées au changement climatique, en particulier lorsqu'ils sont combinés aux capacités des partenaires, comprennent:
- de solides capacités d'évaluation et d'analyse de la sécurité alimentaire, ainsi que des outils et des services perfectionnés en matière de savoir permettant de prévoir les chocs liés à la météorologie et d'en évaluer les effets sur la sécurité alimentaire, de

²⁴ Mearns, R. et Norton, A. 2010. *Equity and Vulnerability in a Warming World: Introduction and Overview* (Équité et vulnérabilité sur fond de réchauffement de la planète: introduction et vue d'ensemble). Dans R. Mearns et A. Norton. *Social Dimensions of Climate Change* (Les dimensions sociales du changement climatique). Washington, Banque mondiale; PAM, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2009. *Addressing the Humanitarian Challenges of Climate Change. Regional and National Perspectives* (S'attaquer aux problèmes d'ordre humanitaire engendrés par le changement climatique: perspectives régionales et nationales). Disponible à l'adresse: www.humanitarianinfo.org/iasc/downloadaddoc.aspx?docID=4862&type=any; Forum humanitaire mondial. 2009. *Human Impact Report: Climate Change – The Anatomy of A Silent Crisis* (L'impact humain du changement climatique: anatomie d'une crise silencieuse). Disponible à l'adresse: www.eird.org/publicaciones/humanimpactreport.pdf.

²⁵ Comité permanent de la nutrition. 2010. *Climate Change and Nutrition Security – A Message to the UNFCCC Negotiators, Policy Brief* (Changements climatiques et sécurité nutritionnelle: note aux négociateurs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques): www.unscn.org/files/Statements/Bdef_NutCC_2311_final.pdf.

manière à ce que les décisions soient prises en connaissance de cause; cela compenserait le manque de connaissances à l'heure actuelle concernant les répercussions du changement climatique sur les filières alimentaires locales et l'accès à la nourriture, et le retard pris dans l'application aux activités de prévention et de préparation des informations disponibles concernant le climat;

- d'importantes capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et de réaction face aux crises, de planification des interventions d'urgence, d'alerte rapide, et de gestion des risques de catastrophe et d'intervention pour y faire face, dont on peut tirer parti pour faire face aux catastrophes liées à la météorologie, qui sont de plus en plus imprévisibles;
- une forte présence sur le terrain, qui lui permet de parvenir jusqu'aux personnes les plus exposées aux aléas climatiques, et la capacité de mettre en œuvre sur le terrain des mesures d'adaptation appropriées au profit des plus démunis;
- une solide expérience des interventions relatives à la sécurité alimentaire ayant des avantages multiples, notamment le renforcement de la résilience des communautés, grâce à laquelle le PAM est en mesure de faire face aux problèmes complexes que pose le changement climatique;
- un rôle déterminant dans la mise en place de systèmes et de programmes de protection sociale permettant aux communautés en situation d'insécurité alimentaire de tirer parti des possibilités d'adaptation offertes et protégeant celles qui ne réussissent pas à s'adapter; et
- un vaste réseau de partenaires sur le terrain, ainsi qu'une crédibilité bien établie auprès des gouvernements, ces derniers devant pouvoir orchestrer toutes les initiatives menées en faveur de la sécurité alimentaire sur fond de changement climatique.

Liens avec la réduction des risques de catastrophe

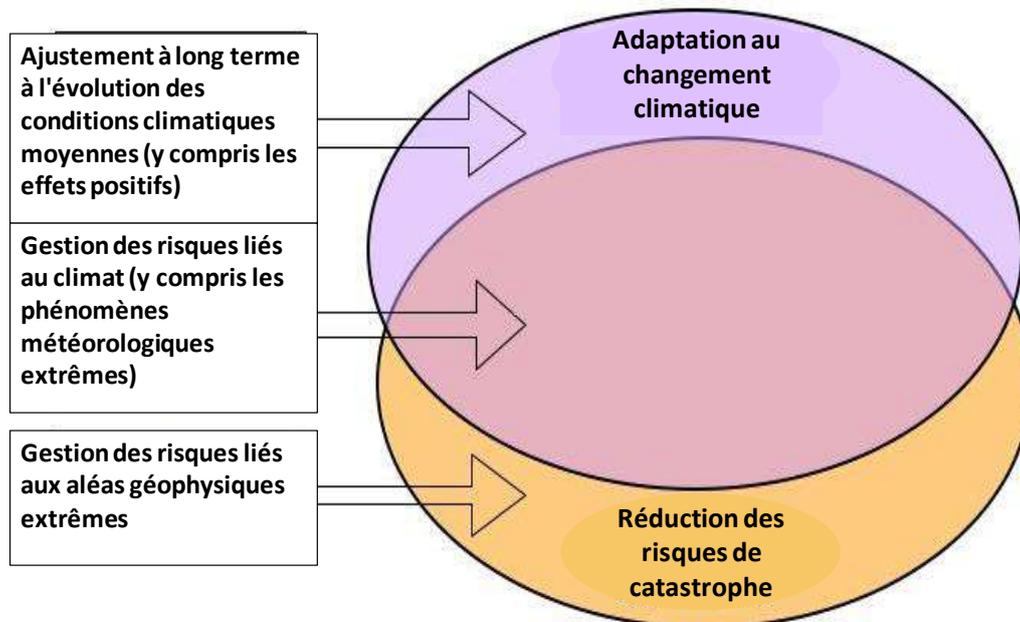
36. Le lien entre la réduction des risques de catastrophe et la nouvelle notion d'adaptation aux changements climatiques est essentiel: en effet, les deux approches visent à réduire les incidences des chocs subis en prévoyant les risques et en s'employant à réduire les vulnérabilités.
37. L'adaptation aux changements climatiques se définit comme un ajustement apporté aux systèmes naturels ou humains pour faire face à des changements climatiques qui se sont produits ou sont prévus, ou à leurs effets. À ce titre, elle peut en atténuer les conséquences néfastes ou exploiter les possibilités offertes²⁶. La réduction des risques de catastrophe, quant à elle, tend à réduire les risques de catastrophe grâce à des mesures systématiques d'analyse et de gestion des facteurs déclenchants, s'agissant de la réduction de l'exposition aux aléas, de l'atténuation de la vulnérabilité des personnes et des biens, d'une gestion avisée du patrimoine foncier et de l'environnement, et d'une meilleure préparation aux phénomènes nuisibles²⁷.
38. Comme l'illustre la figure 2, le principal chevauchement entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques est la dimension de la gestion des risques climatiques. Dans la majorité des cas, les incidences du changement climatique se

²⁶ GIEC. 2007. Changements climatiques 2007. Quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Genève: www.ipcc.ch.

²⁷ Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC). 2009. *Terminology on Disaster Risk Reduction* (terminologie relative à la réduction des risques de catastrophe): www.unisdr.org/eng/terminology/UNISDR-Terminology-English.pdf.

manifesteront à travers l'évolution de la fréquence et de l'intensité de phénomènes météorologiques extrêmes, ayant des répercussions directes sur les risques de catastrophe. La réduction des risques de catastrophe, du fait qu'elle privilégie le renforcement de la résilience à la variabilité du climat existante, constitue un bon point de départ pour les politiques d'adaptation, et la première ligne de défense contre le changement climatique²⁸.

Figure 2: Chevauchement entre l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe



Source: Mitchell et van Aalst, 2008.

39. Il convient de faire deux distinctions de taille entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques: la réduction des risques de catastrophe s'attaque au risque d'aléas géophysiques tels que les tremblements de terre, ce que ne fait pas l'adaptation aux changements climatiques; en revanche, cette dernière prend en compte l'ajustement à long terme à l'évolution des conditions climatiques moyennes, y compris le renforcement de la résilience et les possibilités de développement que cela peut offrir, tandis que la réduction des risques de catastrophe vise les phénomènes extrêmes²⁹.
40. D'après les documents publiés sur la question, les mesures qui relèvent de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe – dans le domaine de la gestion des risques liés au climat – comprennent la conservation des sols et

²⁸ En septembre 2008, à l'occasion d'une réunion ministérielle sur le thème de la réduction des risques de catastrophe sur fond de changement climatique, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a exhorté les ministres réunis à placer la réduction des risques au cœur de l'adaptation aux changements climatiques et à mettre en œuvre les politiques et les pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe, premier moyen de défense dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques. www.un.org/News/Press/docs/2008/sgsm11841.doc.htm.

²⁹ Mitchell, T. et van Aalst, M. 2008. *Convergence of Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation. A Review for DFID* (Convergence de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques. Examen à l'intention du Ministère du développement international). Londres, Ministère du développement international.

des ressources en eau, la remise en état des bassins versants, le reboisement, la construction de logements dans des zones moins exposées, l'amélioration de l'analyse de la vulnérabilité et des risques, la mise sur pied de systèmes d'alerte rapide, le renforcement de la capacité institutionnelle, et la mise sur pied de structures de financement *ex-ante* destinées à mutualiser les risques, comme l'assurance contre les intempéries fondée sur des indices. Ces mesures comprennent également la mise en place de filets de sécurité pour les populations touchées par les catastrophes, parallèlement à des programmes de protection sociale visant à venir à bout des causes sous-jacentes de la vulnérabilité³⁰.

41. Le PAM, prenant acte des liens étroits entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, a fusionné en 2009 ses équipes chargées de ces questions pour constituer le Bureau chargé des questions relatives au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe. Le PAM suit ainsi la tendance en vigueur dans le système des Nations Unies et chez les ONG et les partenaires donateurs³¹.
42. Il est de plus en plus largement admis que, compte tenu du phénomène du changement climatique, l'action humanitaire devrait, chaque fois que cela est possible, s'attaquer aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité avant et pendant les crises, et s'attacher à renforcer la résistance des communautés vulnérables aux chocs futurs³².
43. Il est fréquent que les approches suivies en matière d'adaptation qui s'attaquent aux facteurs déterminants de la vulnérabilité face au changement climatique se recoupent avec le programme de développement, tant il est vrai que l'adaptation et le développement constituent "un agenda nécessairement intégré"³², lequel, conjugué à la réduction des risques de catastrophe, rapproche les acteurs de l'aide humanitaire et du développement tandis qu'ils font face au défi du changement climatique.
44. Prendre systématiquement en compte l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans les programmes et opérations du PAM améliorera la qualité des interventions et accroîtra leur valeur ajoutée, garantira une utilisation plus économique des ressources et contribuera à l'obtention d'effets directs durables en matière de sécurité alimentaire aux niveaux local, national et régional. Les investissements consentis seront très rentables pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du renforcement des moyens de subsistance, de

³⁰ SIPC. 2008. *Climate Change and Disaster Risk Reduction, Briefing Note 1* (Note d'information n°1 sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe); United States Agency for International Development (USAID). 2009. *USAID/Office of Foreign Disaster Assistance Programs to Reduce Vulnerabilities to Climate and Weather-Induced Disasters, Fact Sheet No. 1* (Note d'information n°1 sur les programmes visant à réduire la vulnérabilité face aux catastrophes d'origine climatique et météorologique); Mearns et Norton. 2010; PNUD. 2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Disponible à l'adresse: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf.

³¹ Oxfam. 2008. *Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction. Frequently Asked Questions* (Foire aux questions sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe). Disponible à l'adresse: <http://community.eldis.org/?233@@.59cdc973/8!enclosure=.59cf3b91&ad=1>; Tearfund. 2008. *Linking Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction* (Lier l'adaptation aux changements climatiques à la réduction des risques de catastrophe). Disponible à l'adresse: www.tearfund.org/webdocs/Website/Campaigning/CCA_and_DRR_web.pdf.

³² Ministère des affaires étrangères du Danemark. 2010. *Strategy for Danish Humanitarian Action 2010–2015. Addressing Vulnerability, Climate Change and Protection Challenges* (Stratégie guidant l'action humanitaire du Danemark en 2010-2015. S'attaquer aux problèmes liés à la vulnérabilité, aux changements climatiques et à la protection). Copenhague.

l'accroissement des progrès accomplis sur le plan du développement, et de la réduction du nombre d'interventions.

BILAN DES ACTIVITÉS LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

45. Étant donné que le changement climatique multiplie les risques et les vulnérabilités liés à la sécurité alimentaire, les outils et les démarches qui concourent à renforcer la résilience face aux risques et aux vulnérabilités existant à l'heure actuelle offrent un bon point de départ pour les activités relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe qui aident les populations les plus vulnérables.
46. De nombreux programmes du PAM cherchent à répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire, tout en réduisant les vulnérabilités face aux chocs à venir en protégeant et en renforçant les moyens d'existence qui améliorent la capacité d'adaptation et permettent le passage à des modes de subsistance productifs et résilients. Bien que ces programmes ne soient pas toujours explicitement conçus pour donner des résultats dans le domaine climatique, ils peuvent être adaptés et transposés à une plus grande échelle afin de faire face plus efficacement aux risques pour la sécurité alimentaire liés au climat.
47. Toute une série d'interventions du PAM qui visent à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire les risques liés à la faim sont déjà dotées d'un volet Adaptation aux changements climatiques et/ou Réduction des risques de catastrophe. Selon les conclusions d'une analyse effectuée en 2009 des rapports de projet normalisés et des documents de projet du PAM, sur 188 projets en cours d'exécution en 2009, 85 avaient été profitables sur le plan de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe.
48. Les membres des communautés touchées par l'insécurité alimentaire ont participé à ces interventions principalement comme indiqué ci-après: appui à l'agriculture, notamment la conservation des terres, l'aménagement en terrasses et l'agrosylviculture (26 pour cent); conservation des ressources hydriques, notamment irrigation, collecte des eaux et remise en état des puits (21 pour cent); reboisement et boisement; et travaux d'infrastructure, notamment infrastructures publiques et installations d'entreposage.
49. Parmi les interventions du PAM qui peuvent aider les communautés touchées par l'insécurité alimentaire à protéger leurs moyens de subsistance des risques liés aux changements climatiques et de la dégradation de l'environnement figurent le programme de gestion des ressources environnementales visant à favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (programme MERET) mis en œuvre en Éthiopie, sur lequel on dispose de nombreuses données et qui constitue une expérience de référence en matière de remise en état des terres et de renforcement de la résilience³³. Des initiatives analogues sont en cours au Kenya, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda, au Rwanda, au Sénégal, à Sri Lanka et dans d'autres pays. Au Niger, les interventions du PAM sous forme d'activités Vivres contre travail ont contribué au reboisement de près de 5 millions d'hectares de terres agricoles³⁴.

³³ Voir Lakew D., Carucci, V. et A. Wendem-Ageñehu (éd.). 2005. *Community Based Participatory Watershed Development: A Guideline* (Directives concernant la mise en valeur des bassins versants par les communautés). Ministère éthiopien de l'agriculture et du développement rural, Addis-Abeba. Cette publication s'inspire largement des résultats obtenus dans le cadre du programme MERET; et FAO 2010: *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*. Rome.

³⁴ Reij, C. et al. 2009. *Agro-environmental Transformation in the Sahel: Another Kind of "Green Revolution"* (Transformations agro-environnementales au Sahel: l'autre "Révolution verte"). Washington. IFPRI.

50. Le PAM adapte l'appui qu'il offre aux activités de ce type en fonction du contexte, et il répond aux besoins des gouvernements et des communautés liés au changement climatique, qui ne cessent de croître et d'évoluer. En 2009, 14 pour cent des interventions touchant la sécurité alimentaire menées par le PAM en rapport avec le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe visaient à renforcer les capacités des gouvernements et des communautés.
51. Au Bangladesh par exemple, le PAM contribue au renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et des capacités de gestion des catastrophes aux échelons national et communautaire. Depuis 2000, les activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation soutenues par le PAM et axées sur la réduction des risques de catastrophe ont permis de surélever 30 000 maisons pour les mettre à l'abri des inondations et de former 1,6 million de femmes à la préparation en prévision des catastrophes.
52. En Ouganda, le PAM assure la direction des activités menées dans le domaine du changement climatique par l'équipe de pays des Nations Unies pour aider le Gouvernement à se doter de capacités et à élaborer des plans et des programmes d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre d'une initiative "Unis dans l'action". En Zambie, le PAM dirige les travaux de l'équipe de pays des Nations Unies consacrés à la réduction des risques de catastrophe.
53. Le PAM a mis sur pied une plate-forme régionale novatrice en matière d'alerte rapide pour l'Amérique centrale, le *Sistema de Alerta Temprana para Centro América* (SATCA), qui profite à la communauté humanitaire de même qu'aux systèmes nationaux de protection civile.
54. Le PAM participe à diverses initiatives novatrices en matière de gestion des risques, qui visent à renforcer la résilience aux catastrophes d'origine climatique. Le projet relatif aux moyens de subsistance, à l'évaluation rapide et à la protection, appuyé par la Banque mondiale et d'autres acteurs, aide le Gouvernement éthiopien à bâtir un cadre national de gestion des risques météorologiques aussi complet que possible.
55. Le PAM est en train d'aider l'Union africaine à constituer une mutuelle panafricaine de gestion des risques de catastrophes naturelles pour la sécurité alimentaire, qui doit permettre de fournir un financement d'urgence aux États participants en cas de sécheresse grave ou d'autres chocs liés à la météorologie et au climat.
56. Le PAM s'emploie déjà sur plusieurs fronts à améliorer et à rendre opérationnelles ses capacités institutionnelles en matière de réduction des risques de catastrophe ainsi que de planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence. À cette fin, il a entrepris d'établir de nouveaux documents d'orientation, notamment un dossier consacré à la planification préalable des secours et des interventions en cas d'urgence, d'affiner des outils tels que la cartographie des risques multiples et les systèmes d'alerte rapide, de participer à l'élaboration d'instruments novateurs de transfert des risques, de veiller à ce que les programmes soient conçus de manière rigoureuse et d'élargir sa collaboration avec les organismes partenaires en mesure d'optimiser ses propres interventions et les efforts qu'il déploie.
57. Le PAM s'attache à promouvoir l'utilisation de fourneaux économiques dans certaines des régions les plus difficiles au monde, où l'environnement est dégradé, notamment au Darfour et en Haïti³⁵. Cette initiative, dont le principal objectif est de diminuer les risques

³⁵ À la faveur de l'initiative pour un accès sans risques au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire, le PAM vise à venir en aide à jusqu'à 6 millions de réfugiés, personnes déplacées et personnes de retour chez elles dans 36 pays, avec l'appui, entre autres, des Gouvernements danois et italien.

de violence contre les femmes en réduisant dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50 pour cent la nécessité de collecter du bois de feu, contribue également à réduire le déboisement et la dégradation des terres. Ce faisant, elle aide donc à atténuer les effets du changement climatique et s'attaque à certains grands vecteurs de vulnérabilité face aux aléas climatiques.

58. Le PAM est déterminé à montrer l'exemple dans le domaine du changement climatique en s'employant à mesurer et à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre provenant de diverses sources (consommation d'énergie des bureaux, consommation de carburant liée à l'emploi de véhicules et de générateurs ainsi qu'aux voyages autorisés du personnel). Dans le cadre de l'initiative interorganisations pour la neutralité climatique, le PAM a entrepris de mesurer les émissions de gaz à effet de serre de ses bureaux de par le monde pour 2008 et 2009, et il a réalisé des études de cas relatives aux meilleures pratiques afin d'étayer un projet de stratégie de réduction des émissions, qui devrait être achevé à la mi-2011.
59. Au titre des initiatives menées pour regrouper les données d'expérience et étayer la réflexion stratégique du PAM et sa nouvelle approche en matière de changement climatique, il convient de citer l'organisation de l'atelier de haut niveau auquel ont été conviés des experts, des partenaires et des parties prenantes, et d'un séminaire d'experts destiné aux membres du Conseil d'administration du PAM, tenu en novembre 2009, ainsi que la rédaction d'un rapport d'experts sur le changement climatique et la faim⁸.
60. Le PAM a fait réaliser un examen indépendant de ses activités relatives au changement climatique et à la sécurité alimentaire³⁶. D'après le rapport établi à cette occasion, le PAM consacre actuellement une bonne partie de son travail aux mesures visant à faire face au changement climatique, notamment pour ce qui est d'aider les communautés à s'adapter, d'accroître la résilience de leurs moyens de subsistance au moyen de la sécurité alimentaire, et d'aider les gouvernements à renforcer les capacités et à établir des cadres à l'appui de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Les activités essentielles du PAM peuvent permettre de placer le renforcement de la résilience au cœur de ses objectifs; en outre, le moment est particulièrement opportun pour mener une réflexion plus stratégique sur les résultats obtenus dans le domaine du climat et les co-bénéfices en la matière auquel le PAM peut contribuer.
61. Le rapport, qui puise sa matière dans des consultations et des réunions, recense des points de départ pour l'affinement de l'approche du PAM vis-à-vis du défi que représente le changement climatique, conformément aux plans et programmes liés au climat pris en main par les pays:
- intervention en cas de crise alimentaire ou de catastrophe d'origine climatique;
 - réduction des risques de catastrophe et préparation aux situations d'urgence;
 - adaptation communautaire;
 - protection sociale et filets de sécurité;
 - atténuation des effets des changements climatiques; et
 - sensibilisation de l'opinion et politiques publiques.

³⁶ Urquhart, P. 2010. *WFP and Climate Change: A Review of On-going Experience and Recommendations for Action* (Le PAM et les changements climatiques: examen de l'expérience acquise et recommandations). Rome, PAM. Le FIDA a effectué une étude analogue.

PARTENARIATS

62. Les défis extraordinaires inhérents à l'évolution du climat nécessitent l'adoption de solutions intégrées et prises en main par les pays ainsi que l'établissement de partenariats de grande envergure afin de garantir la mise en œuvre de mesures d'adaptation et d'atténuation. Le PAM estime que la collaboration et la coordination avec les gouvernements, les acteurs régionaux et les organismes techniques sont au cœur de l'action menée pour faire face au changement climatique, et il est en train de renforcer ses partenariats et ses cadres de collaboration avec d'autres acteurs des secteurs de l'aide humanitaire et du développement, sur la base de la complémentarité.
63. Une collaboration s'est instaurée aux niveaux stratégique, politique et technique avec les autres organismes ayant leur siège à Rome pour ce qui est du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe. Des activités conjointes de sensibilisation ont été menées à l'appui des processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans le cadre du partenariat noué à Rome autour de la gestion des risques de catastrophe, le PAM, la FAO et le FIDA étudient les moyens de promouvoir l'amélioration de l'évaluation et de la réduction des risques, de la planification préalable, de l'alerte rapide, des interventions et du relèvement dans les pays à haut risque en situation d'insécurité alimentaire. Il est prévu de poursuivre le dialogue en vue de renforcer la collaboration sur le terrain dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique.
64. Des accords stratégiques et des mémorandums d'accord portant notamment sur le changement climatique sont en cours d'élaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et d'autres ont été signés avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le mémorandum d'accord conclu avec le PNUE est axé sur les activités se trouvant à la jonction entre la sécurité alimentaire et la vulnérabilité environnementale, tandis que la collaboration avec l'OMM vise à renforcer le partage et l'utilisation de connaissances relatives au climat, à l'appui du Cadre mondial pour les services climatologiques qui est en train d'être établi.
65. La collaboration avec le PNUD privilégie la mise sur pied de projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe dans les pays à haut risque, par exemple à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de même que l'évaluation des besoins à l'issue d'une catastrophe. Les deux organismes collaborent déjà à la mise en œuvre au Kenya, en Éthiopie et au Malawi du Programme pour l'adaptation en Afrique, financé par le Japon³⁷.
66. Le PAM collabore avec l'Organisation mondiale de la Santé et avec le Comité permanent de la nutrition à des campagnes de sensibilisation sur les incidences nutritionnelles du changement climatique³⁸. Il a apporté une contribution de poids aux

³⁷ Le programme appuie des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans 21 pays d'Afrique: www.undp-adaptation.org/africaprogramme/.

³⁸ Le PAM a contribué à la rédaction du document d'orientation du Comité permanent de la nutrition intitulé: *Climate Change and Nutrition Security – A Message to the UNFCCC Negotiators* (2010): www.unscn.org/files/Statements/Bdef_NutCC_2311_final.pdf.

travaux de l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations (CPI) chargée du changement climatique³⁹.

67. En sa qualité de membre de l'Équipe spéciale Changement climatique et viabilité écologique du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), le PAM a contribué à des études et à la rédaction de la note d'orientation du GNUD consacrée à la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques lors de l'analyse portant sur les pays et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour le développement.
68. Le renforcement de la collaboration avec les institutions financières internationales et régionales est à l'étude. Dans ce cadre, des débats sont en cours avec la Banque mondiale et les gouvernements qu'elle soutient sur l'amplification de la protection sociale et la gestion durable des terres à l'appui de mesures d'adaptation aux changements climatiques favorables aux personnes démunies, par exemple par le biais d'initiatives axées sur la transformation calquées sur celles menées en Éthiopie, au Rwanda et en Chine⁴⁰. Des consultations avec la Banque africaine de développement visent à mettre sur pied des initiatives conjointes afin d'accroître les capacités nationales et régionales pour faire face au changement climatique.
69. En 2010, le PAM a été accrédité comme entité d'exécution multilatérale du Fonds pour l'adaptation, et il appuie plusieurs pays qui ont présenté des demandes de financement au Fonds. En mars 2011, une proposition adressée par l'Équateur, comptant le PAM comme organisme d'exécution, a été approuvée et est ainsi devenue l'un des premiers projets financés par le Fonds pour l'adaptation. Le PAM pourrait recevoir sous peu le statut d'organisme accrédité du FEM.
70. La collaboration avec les ONG internationales et locales sur les questions touchant au climat est nécessaire pour garantir les interactions avec les communautés vulnérables. Le PAM est en outre en train de renforcer sa collaboration avec les ONG en vue de la mise en œuvre d'approches communautaires novatrices. Avec l'appui du secteur privé, par exemple, le PAM et Oxfam America œuvrent en partenariat à l'élaboration d'approches en matière d'adaptation aux changements climatiques associant la réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire, les activités Espèces pour la création d'avoirs, le transfert des risques, notamment sous forme de modalités Travail contre assurance, et les activités visant à renforcer les moyens de subsistance.
71. Dans le cadre de sa collaboration avec les institutions scientifiques, le PAM a été récemment admis comme observateur auprès du GIEC; il collabore par ailleurs avec l'Institut international de recherche sur le climat et la société de l'Université Columbia en vue d'améliorer l'utilisation d'informations concernant le climat dans les domaines de la sécurité alimentaire ainsi que de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité. Un partenariat a été instauré avec le Bureau météorologique du Royaume-Uni, organisme faisant autorité en matière d'analyse des incidences du climat, en vue d'établir un atlas mondial de la faim et du changement climatique.

³⁹ Le PAM a coordonné la rédaction d'un document technique du CPI intitulé *Climate Change, Food Insecurity and Hunger – Key Messages for UNFCCC Negotiators* (Changements climatiques, insécurité alimentaire et faim: principaux messages adressés aux négociateurs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) (2009).

⁴⁰ Le succès rencontré par les activités du PAM en Chine au cours des années 1990 a inspiré les interventions de la Banque mondiale dans le plateau de Loess (communication personnelle de Juergen Voegelé, Directeur du Département de l'agriculture et du développement rural de la Banque mondiale, décembre 2010).

LE PAM ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: ESQUISSE D'UN PROGRAMME D'ACTION

72. Le changement climatique multiplie les risques liés à la faim et a une incidence sur la vie et les moyens de subsistance des populations et des communautés les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Le PAM a une importante contribution à apporter à l'appui de la gestion mondiale, nationale et locale de tels risques à la faveur d'interventions liées au climat ayant trait à la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience. Le PAM exploitera l'expertise d'institutions partenaires de par le monde pour porter à leur maximum les effets directs de ses programmes.
73. On trouvera ci-dessous certaines des actions de suivi que le PAM a répertoriées comme étant à même de permettre que le changement climatique soit pris en compte de manière plus systématique:
74. **Définir un plan directeur détaillé pour la prise en compte systématique du changement climatique:** afin de faire face aux problèmes de la faim et de la dénutrition liées au changement climatique, le PAM a besoin d'un plan directeur lui permettant de prendre systématiquement en compte dans ses stratégies, ses politiques et ses opérations les considérations liées au changement climatique. Des évaluations, des études de cas solidement étayées et les enseignements tirés de l'expérience permettront de recenser les meilleures pratiques. Il convient de renforcer la capacité du Programme de tenir compte de l'analyse des changements climatiques lors de la conception et de l'exécution de projets et de programmes, afin de garantir la viabilité et l'efficacité des mesures prises tandis que les conditions climatiques se détériorent.
75. **Contribuer à une perception commune des incidences du changement climatique sur la faim et la malnutrition:** les outils analytiques servant à prévoir et à évaluer les incidences du climat sur la sécurité alimentaire, la faim et la malnutrition sont loin d'être suffisants. Le PAM, en œuvrant avec ses partenaires et en exploitant ses avantages comparatifs, peut contribuer à renforcer la mise en commun de connaissances sur ces incidences en vue d'orienter les mesures aux niveaux national et mondial.
76. **Renforcer les capacités du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe:** pour se préparer à faire face à une multiplication des catastrophes, le PAM doit notamment affiner ses systèmes et ses services en vue de renforcer la capacité des instances gouvernementales et des acteurs régionaux de prévoir les aléas climatiques et de gérer les risques pesant sur la sécurité alimentaire.
77. **Renforcer la résilience des personnes vulnérables:** le changement climatique, outre qu'il rend indispensable la prévention des catastrophes, exige une réorientation vers des modes de développement plus durables. Cela signifie que le PAM aura davantage besoin de concevoir des interventions qui renforceront la résilience face aux incidences du changement climatique et protégeront les gains réalisés en matière de développement et de sécurité alimentaire; cela signifie aussi qu'il aura davantage de possibilités de le faire. À titre d'exemple, il pourra s'employer à optimiser l'impact de ses activités de secours, de redressement et de transition vers le développement, et répertorier les modèles et les approches ayant fait leurs preuves en matière d'adaptation en vue de les transposer à une plus grande échelle.
78. **Soutenir la mise en place de systèmes nationaux de protection sociale et de filets de sécurité:** le PAM peut contribuer à renforcer la capacité des systèmes nationaux de protection de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui aident les ménages vulnérables à

être moins exposés et moins sensibles à un éventail de chocs et à mieux s'y adapter⁴¹. Étant donné le caractère récurrent des catastrophes, il devient de plus en plus nécessaire de mettre en place des filets de sécurité plus fiables et orientés vers le long terme, qui tiennent compte des risques d'ordre climatique⁴².

79. **Obtenir des résultats concrets dans le domaine de l'environnement au profit des communautés vulnérables:** le changement climatique met en relief la corrélation entre la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la raréfaction des ressources et les problèmes environnementaux. Un grand nombre d'activités du PAM visant à combattre la faim et la dénutrition apportent parallèlement un soutien aux activités locales en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. En collaboration avec ses partenaires, le PAM parvient à obtenir de façon systématique, dans le domaine de l'environnement, des résultats en lien avec la sécurité alimentaire.

LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE LIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

80. En faisant fond sur ses avantages comparatifs, le PAM peut apporter une contribution importante aux efforts déployés à l'échelle mondiale et au niveau local pour aider les pays et les communautés vulnérables à combattre la faim et la malnutrition liées aux phénomènes climatiques. Le PAM est en mesure d'appuyer de façon efficace, proactive et systématique les mesures prises pour protéger et pérenniser la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes vulnérables qui se trouvent exposées à la fois à la faim, à la pauvreté et aux risques d'origine climatique naissants.
81. Il va falloir s'employer à mieux intégrer le changement climatique dans les cadres stratégiques et de programmation du PAM, à consolider les partenariats et la collaboration avec les instances gouvernementales, les communautés et les autres acteurs, et à transposer à une plus grande échelle les interventions couronnées de succès qui contribuent à pérenniser la sécurité alimentaire.

⁴¹ Beddington, J. 2011. *The Future of Food and Farming: Challenges and Choices for Global Sustainability*: www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/food-and-farming/11-546-future-of-food-and-farming-report.pdf. Des consultations sont déjà en cours avec l'Institute of Development Studies et d'autres partenaires: www.ids.ac.uk/go/news/adaptive-social-protection-in-the-context-of-agriculture-and-food-security.

⁴² Davies, M., Guenther, BK, Leavy, J., Mitchell, T. et Tanner, T. 2008. *Adaptive Social Protection: Synergies for Poverty Reduction* (Adaptation de la protection sociale: synergies en faveur de la réduction de la pauvreté). *IDS Bulletin*, 39(4): pp. 105 à 112. PNUD. 2007. Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé. Disponible à l'adresse: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complet_rev.pdf.

Le PAM et le changement climatique: programme d'action initial (PROJET)

Tâche	2011			2012				2013			
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1. Établissement d'un plan directeur pour la prise en compte systématique du changement climatique dans les programmes du PAM											
• Approbation de la politique en matière de réduction des risques de catastrophe											
• Approbation de la politique en matière de changement climatique											
• Élaboration d'un document cadre détaillé (changement climatique/réduction des risques de catastrophe)											
2. Amélioration de la compréhension des risques touchant la faim liés au climat											
• Élaboration d'outils analytiques											
• Renforcement des capacités disponibles en interne pour exploiter les outils lors de la conception des projets											
3. Renforcement des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe											
• Détermination des meilleures pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe dans le contexte des interventions touchant la sécurité alimentaire											
• Renforcement des capacités institutionnelles et régionales/nationales en matière de gestion des risques touchant la faim liés au climat											
4. Renforcement de la résilience ainsi que des co-bénéfices sur le plan de l'environnement des interventions relatives à la sécurité alimentaire											
• Détermination des meilleures pratiques en matière de renforcement de la résilience et de gestion des ressources naturelles dans le contexte des interventions touchant la sécurité alimentaire											
• Renforcement des capacités institutionnelles et régionales/nationales pour transposer à une plus grande échelle les interventions touchant la sécurité alimentaire qui permettent de renforcer la résilience et favorisent les co-bénéfices d'ordre environnemental											
• Étude des possibilités existant sur les marchés du carbone											
5. Renforcement de la protection sociale au service de l'adaptation au changement climatique											
• Détermination des meilleures pratiques en matière de protection sociale liée au changement climatique et à la sécurité alimentaire											
• Renforcement des capacités institutionnelles et régionales/nationales pour transposer à une plus grande échelle les programmes de protection sociale qui accroissent la résilience face aux risques touchant la faim liés au climat											
6. Renforcement des partenariats											
• Consolidation des partenariats avec les gouvernements et les institutions nationales et régionales pour les questions touchant la sécurité alimentaire liée au climat											
• Renforcement de la collaboration avec la FAO, le FIDA, d'autres organismes des Nations Unies et d'autres acteurs (Banque mondiale, ONG, autres)											

EN COURS

EN COURS



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CPI	Comité permanent interorganisations
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes